

2021 DU 49 Dénomination rue Caroline et William Herschel (6e).

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose de substituer la dénomination “ rue Caroline et William Herschel ” à celle de “ rue Herschel ”, à Paris 6^e ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l’avis du Conseil du 6e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2e commission et Mme Marie-Christine LEMARDELEY au nom de la 6^e commission,

Délibère :

La dénomination “ rue Caroline et William Herschel ” est substituée à celle de “ rue Herschel ”, attribuée à la rue commençant au numéro 70 boulevard Saint-Michel et finissant au numéro 9 avenue de l’Observatoire à Paris (6e).